

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 326/99

ÉFAI – 000002 – AMR 23/93/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

COLOMBIE

Miguel Cifuentes] responsables paysans
Gilberto Guerra]
Andrés Gil]
Libardo Traslaviña]
et les membres des communautés de la municipalité de Cantagallo

Londres, le 29 décembre 1999

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des habitants de la vallée du Cimitarra, en particulier celle des responsables paysans nommés ci-dessus. L'Organisation a en effet recueilli des informations selon lesquelles des groupes paramilitaires ont menacé de se rendre dans cette zone et d'y tuer des paysans, qu'ils ont accusés d'appartenir à la guérilla.

Ces menaces paramilitaires coïncident avec les opérations de bombardement qui ont apparemment été menées par les forces armées colombiennes le 15 décembre contre plusieurs communautés de la vallée du Cimitarra – Yanacué, Coroncoro, Cuatrobocas et San Lorenzo – situées dans la municipalité de Cantagallo, dans le département de Bolívar.

L'Organisation est d'autant plus inquiète que deux dirigeants paysans, Edgar Quiroga et Gildardo Fuentes, ont été enlevés par des forces paramilitaires le 28 novembre 1999 dans une municipalité voisine (voir l'EXTRA 169/99, AMR 23/88/99 du 29 novembre 1999).

D'après les informations recueillies, des responsables paysans appartenant à l'*Asociación Campesina del Valle del Cimitarra* (ACVC, Association des paysans de la vallée du Cimitarra) ont récemment été qualifiés de « ravisseurs » par l'armée colombienne. Les personnes désignées comme étant des éléments subversifs, ou accusées de mener des activités subversives, par les forces de sécurité ou leurs alliés paramilitaires sont ensuite fréquemment victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux, commises par les groupes paramilitaires.

En 1998, Miguel Cifuentes, Gilberto Guerra, Libardo Traslaviña, Andrés Gil et Edgar Quiroga figuraient parmi les membres d'une délégation régionale de responsables paysans, qui avait participé à des négociations menées avec le gouvernement en faveur de communautés paysannes déplacées du département de Bolívar et des zones voisines. Ces pourparlers avaient débouché sur la signature d'un accord, aux termes duquel le gouvernement s'était engagé à garantir leur sécurité et à prendre des mesures pour combattre les groupes paramilitaires responsables de leur déplacement.

Néanmoins, plusieurs représentants de ces communautés auraient été tués ou menacés depuis par les groupes paramilitaires qui continuent d'opérer dans la région, malgré la forte présence des forces armées colombiennes dans cette zone.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les membres de l'armée et des forces de sécurité colombiennes, ainsi que leurs alliés paramilitaires, commettent de graves violations des droits humains en bénéficiant d'une impunité quasi totale. Au cours des cinq dernières années, plusieurs milliers de civils ont été tués par des organisations paramilitaires. Bien que le gouvernement colombien ait suspendu en 1989 les dispositions constitutionnelles autorisant la création de telles organisations, et donné pour instructions aux forces armées de combattre et de démanteler ces groupes, les formations paramilitaires continuent d'opérer avec le soutien des forces de sécurité dans de nombreuses régions du pays.

Les mouvements de guérilla se sont également rendus responsables de graves violations du droit international humanitaire, notamment en exécutant ceux qu'ils accusent de collaborer avec les forces de sécurité ou les groupes paramilitaires.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax / télex (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des responsables paysans Miguel Cifuentes, Gilberto Guerra, Libardo Traslaviña et Andrés Gil ainsi que par celle de la population civile de la vallée du Cimitarra, située dans la municipalité de Cantagallo, dans le département de Bolívar, au vu des informations selon lesquelles des groupes paramilitaires ont menacé d'y tuer des paysans, qu'ils ont accusés d'appartenir à la guérilla ;
- faites part de votre inquiétude concernant la sécurité des autres dirigeants de communautés paysannes dans le département de Bolívar ;
- appelez les autorités à prendre toutes les mesures jugées nécessaires par les personnes menacées pour garantir leur sécurité ;
- demandez instamment que soit ouverte une enquête approfondie et impartiale sur les liens existant entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires qui opèrent dans le département de Bolívar, que les conclusions en soient rendues publiques et que ceux qui soutiennent ces groupes ou en font partie soient déférés à la justice ;
- exhorte les autorités à prendre sans délai des mesures en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Presidente Pastrana, Bogotá, Colombie

Télex : 44281 PALP CO

Fax : 57 1 286 7434 / 284 2186 / 337 1351

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Néstor Humberto Martínez
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Carrera 8, No. 8-09, Piso 2
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Télex : 45406 MINGO CO

Fax : 57 1 286 8025 / 281 5584 / 342 3201 / 341 9739

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Ministre de la Défense :

Dr. Luis Fernando Ramírez Acuña
Ministro de Defensa Nacional
Ministerio de Defensa Nacional
Avenida Eldorado CAN – Carrera 52
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Defensa, Bogotá, Colombie

Télex : 42411 INPRE CO; 44561 CFAC CO

Fax : 57 1 222 1874

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Commandant de la 5^e brigade :

General Martín Orlando Carreño Sandoval
Comandante de la V Brigada
Carrera 33-14, Barrio Los Pinos
Bucaramanga, Santander, Colombie

Fax : 57 7 645 5051 / 635 1493

Formule d'appel : *Sr. General,* / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos (CREDHOS)
AA 505, Barrancabermeja
Santander, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 14 FÉVRIER 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

.a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -